



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 96399

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur le rapport « discrimination à l'école » qui lui a été remis le 22 septembre 2010. Selon ce rapport, les lycéens estiment que les discriminations, souvent fondées sur des préjugés, sont très largement présentes entre les élèves. Il souhaite savoir quelles mesures il a prises, depuis que ce rapport lui a été remis, afin de mettre un terme à cette situation qui n'a que trop duré.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96399

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 décembre 2010, page 13640

Question retirée le : 10 mai 2011 (Retrait à l'initiative de l'auteur)